



Procès-Verbal de l'assemblée ordinaire de l'Ensemble musical des usines Bobst

(couvrant l'année 2015)

Date : **Vendredi 11 mars 2016 à 19h30**

Lieu : **Local de répétition, bâtiment G01 Bobst Mex**

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste des présences)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2014
3. Admissions / démissions
4. Rapports : - du président
- du caissier
- des vérificateurs des comptes
- du chef du matériel
- du président de la commission musicale
- du directeur musical
- du secrétaire (site web)
5. Remise des récompenses
6. Nominations statutaires
7. Divers : - Propositions du comité
- Propositions individuelles

1. **Appel**

Le président Michel Maradan ouvre l'assemblée générale à 19h50 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Après comptage des présences et la liste de présences signée, l'assemblée est reconnue valable conformément aux statuts :

<i>Total membres actifs</i>	23 (+ le directeur)
<i>Quorum :</i>	2/3 des membres actifs = 15 musiciens
Membres présents	19
Excusés pour divers motifs :	Jean-Phillipe Buffat Pierre Fonjallaz Mario Conod Ben Briggs

Le président remercie les membres présents et déclare l'assemblée ouverte valablement.



2. *Approbation du procès-verbal du 6 mars 2015*

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi **6 mars 2015** a été remis à chaque membre actif **mi-octobre 2015**. Le document peut être téléchargé sur le site de l'Emub. Un courriel de rappel a été renvoyé en décembre 2015.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015, celui-ci est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. *Admissions / démissions*

Démission 2015 : Aucune démission

Admission 2014 : Aucune admission

Congés 2015 : Aucune demande de congé

4. *Rapports*

4.1 Rapport du président

Michel Maradan nous lit son rapport, **ANNEXE 1**. L'accent est mis particulièrement sur :

- l'engagement soutenu de tous les membres
- le besoin de rester attentif aux possibilités de concert
- l'invitation à réfléchir ensemble à notre style de musique (voir si-dessous)
- remerciements au comité, à la commission musicale et à R. Margot, archiviste.

4.2 Rapport du caissier

Pierre-André Gaudin, caissier, fait distribuer son rapport, trouvé en **ANNEXE 2**, et présente les comptes pour la période du 01.01.2015 au 31.12.2015 :

- le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de fr. 1'870.10, ce qui permettra d'éponger la perte de 2014 de fr. 1'066.45.
- Il donne aussi la comptabilité de la buvette et la situation de vente des CDs.
- Avec 255 CDs encore en stock, il faudrait vendre encore 176 pour rentrer dans nos frais.
- Eric propose de baisser le prix à CHF 20 par CD ; la proposition est acceptée.

De chaleureux remerciements sont adressés à Pierre-André pour la tenue des comptes.

4.3 Rapport de la commission de vérification des comptes

Barbara Buffat et Jean-Pierre Matile ont officié comme vérificateurs des comptes. Jean-Pierre donne lecture du rapport, **ANNEXE 3**.

L'assemblée approuve les comptes 2015 à mains levées et donne décharge au caissier et au comité.



4.4 Rapport du responsable du matériel

En l'absence de Ben Briggs, le président donne lecture de son rapport, **ANNEXE 4**. La situation concernant notre local de répétition est stable ; rien à signaler quant aux déplacements avec le camion Bobst. Ben invite notre ensemble à réfléchir pour trouver un candidat pour la suite (mais il reste en attendant une relève adéquate).

De chaleureux remerciements sont adressés à Ben pour sa disponibilité et les services rendus.

4.5 Uniformes

Jean-Pierre Cedraschi nous informe de l'inventaire des uniformes, **ANNEXE 5**

4.6 Rapport du président de la commission musicale (CM)

Cédric Jaquet donne lecture de son rapport, **ANNEXE 6**

Il met l'accent sur la disponibilité de notre CD et la réalisation des nouveaux morceaux récemment proposés par la commission. Il note que la sélection se penche sur un son plus moderne, latino et jazzy, mais que cette sélection est limitée aux morceaux pas trop difficiles ainsi que par l'instrumentation.

Michel Maradan remercie la commission de son travail et encourage tous les membres à exprimer leurs suggestions ou préférences de style.

4.7 Rapport du Directeur

Le président donne lecture du rapport du 12.03.2014 du directeur, Carlos Baumann, **ANNEXE 7**

- Il exprime sa satisfaction du progrès de l'ensemble ainsi que sa confiance pour l'avenir.
- Il profite du rapport pour faire quelques observations, terminant avec le souhait de réfléchir sur un nouveau projet, sans doute moins ambitieux que le CD, mais qui donnerait l'occasion de « resserrer les rangs » peut-être un week-end de voyage musical durant lequel l'EMUB partirait à la rencontre d'une autre formation musicale ? L'exemple de notre collaboration avec le Jorat Gospel est évoqué.

Le président souligne particulièrement le travail de qualité effectué par directeur et remercie vivement Carlos Baumann de tous les efforts effectués pour finaliser l'enregistrement.

4.8 Rapport du Secrétaire sur le Site Internet

Fred Fenter lit son rapport (**Annexe 8**), nous informant du travail effectué avec Robert Margot pour la migration du site web sur une nouvelle plateforme, plus performante et facile à garder à jour. Il reste ouvert à toute proposition d'amélioration au niveau graphique ou concernant le contenu.



5. Remises des récompenses

Pour moins de 6 absences durant l'année, une récompense est remise sous la forme de deux bouteilles vin d'une valeur approximative de CHF 25.-

5.1 Programme d'activités 2013

Pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014= 41 services

Pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015= 45 services

Repartis comme suit :

	2014	2015
Répétitions	30	28
Partielles	4	8
Services Bobst	2	2
Concerts	4	6
Séminaire	0	0
AG EMUB	1	1
Enregistrement	0	0
TOTAL	41	45

5.2 En 2014, 14 membres (y compris le directeur musical) ont manqué moins de 6 services: (10 en 2013)

Distribution des récompenses :

2 bouteilles à chaque musicienne et musicien avec 5 et moins d'absences, selon la liste de Bernard HENNY.

Le président du comité, Michel Maradan exprime ses félicitations aux membres récompensés, remarquant que le nombre est en augmentation par rapport à l'année dernière. Il félicite et remercie vivement Bernard Henny pour la tenue scrupuleuse de la liste des présences/absences.

Michel Maradan rappelle qu'il est nécessaire d'arriver aux répétitions avec la marge nécessaire pour préparer son instrument pour que la répétition puisse commencer à 19h45 si possible. Il rappelle également qu'il est important d'informer le directeur ou le président de l'absence à la répétition, ceci pour son organisation.

5.3 <u>Ancienneté</u>	5 ans	Barbara BUFFAT	(carte + 2 bouteilles)
	5 ans	Cédric JACQUET	(carte + 2 bouteilles)
	20 ans	Florence FIVAZ	(carte + 6 bouteilles)
	40 ans	Robert MARGOT	(carte + 12 bouteilles)



5.4 Récompenses diverses :

Ben Briggs a remis 2 bouteilles de vin à M. Christian Keller de Bobst pour le remercier de ses services en 2015. Le président du comité souligne que Ben a la responsabilité de gérer les récompenses envers les employés de Bobst.

6. ***Nominations statutaires***

6.1 Election du comité

Conformément aux statuts, le comité est formé du président et de quatre membres nommés par l'assemblée générale pour une année et immédiatement rééligibles.

A part le président, qui est nommé par l'assemblée générale, le comité se constitue librement.

Jean-Pierre Cedraschi, Fred Fenter, Ben Briggs et Pierre-André Gaudin sortants se représentent.

- Ces quatre membres sont réélus au comité par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Le président est nommé séparément à la majorité relative.

- Michel Maradan se représente pour le poste et est également réélu par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Le comité 2015 est dès lors constitué comme suit :

Président	Michel Maradan
Vice-président	Jean-Pierre Cedraschi
Caissier	Pierre-André Gaudin
Chef matériel	Ben Briggs
Secrétaire	Fred Fenter

6.2 Election du directeur de l'EMUB

Le président, Michel Maradan, propose à l'assemblée la réélection de Carlos Baumann au poste de directeur musical.

- Carlos est vivement réélu à la majorité à mains levées.

6.3 Election du sous-directeur musical

Michel Maradan fait sa proposition à l'assemblée : « Depuis plusieurs années nous fonctionnons sans sous-directeur, mais l'année passée nous nous sommes découvert un excellent musicien avec les qualités nécessaires et surtout l'envie de fonctionner comme sous-directeur : Pierre-André Gaudin, que je propose à l'assemblée de nommer à ce poste. »

- Pierre-André est élu à la majorité à mains levées.



6.4 Election de la commission musicale (CM)

L'Avenant 1 des statuts spécifie :

« La CM se compose du directeur, du sous-directeur et de trois membres actifs. »

« Au sein de la CM, le directeur musical a le droit de vote, mais il ne peut en assumer la présidence »

« La CM désigne librement son président »

Composition actuelle de la CM :

- Cédric Jaquet président
 - Jacques Ramseyer membre
 - Barbara Buffat membre
 - Carlos Baumann directeur musical
- Michel Maradan, président du comité de l'EMUB, avec voix consultative uniquement

Démissions et nominations: Jacques Ramseyer est démissionnaire ; pour le remplacer, Eric Giroud est nommé. Le changement de composition est accepté par l'assemblée à mains levées. Jacques est chaleureusement remercié pour son engagement auprès de la commission.

Nouvelle composition de la CM pour 2016:

- Cédric Jaquet président
 - Eric Giroud membre
 - Barbara Buffat membre
 - Carlos Baumann directeur musical
- Michel Maradan, président du comité de l'EMUB, avec voix consultative uniquement

6.5 Election des vérificateurs des comptes

2015	1 ^{er} vérificateur et rapporteur	Jean-Pierre Matile
	2 ^{ème} vérificatrice	Barbara Buffat
	Suppléant	Mario Conod
2016	1 ^{er} vérificatrice et rapporteuse	Barbara Buffat
	2 ^{ème} vérificateur	Mario Cunod
	Suppléant	René Metzger

L'assemblée remercie chaleureusement les membres pour leur dévouement.

7. **Divers**

7.1 Le comité a reçu la proposition de présenter 2 bouteilles à Daniel Klopfenstein comme remerciement pour sa participation régulière aux prestations de l'EMUB. La proposition est vivement approuvée à la majorité à mains levées.



Divers à traiter de l'AG 2015

- 7.2 Michel rappelle que l'EMUB est toujours à la recherche de musiciens. Barbara est d'accord de relancer les annonces sur ANIBIS.
- 7.3 Michel propose que l'assemblée nomme 5 membres pour une commission ad hoc pour la révision des statuts, qui permettra la vente de matériel appartenant à l'EMUB. Il préconise les membres suivants :

Jean-Pierre Matile
Pierre-André Gaudin
Eric Giroud
Pierre Fonjallaz
Michel Maradan

La proposition est vivement approuvée à la majorité à mains levées.

7.4 Les assurances RC : Michel a pris contact avec Mme Elisabeth Mottier par e-mail fin 2015 ; elle a répondu le 14 janvier pour l'informer d'une réponse dès que possible.

7.5 Michel ouvre le débat sur un questionnement sur le style et l'identité de L'EMUB. Ci-dessous, les grandes lignes de la conversation :

Pascal : Pourquoi pas changer de style de temps en temps, pour pouvoir proposer nos prestations pour les soirées thé-dansant, par exemple, que nous pourrions organiser nous-mêmes.

Michel : C'est effectivement à nous d'organiser les événements. Pas facile pourtant, les salles sont payantes.

Florence : Pourquoi ne pas organiser une magnifique soirée à Montricher ?

Jean-Pierre M. : Nous devrions afficher clairement notre style de musique : mettons sur notre site « vivez les années 50 avec un Big Band Feeling » avec la photo de l'EMUB.

Pierre-André : C'est vrai que nous devrions mieux transmettre notre identité.

Nicole : La commission musicale devrait aider à résoudre cette question.

Cédric : Nous avons besoin de considérer le niveau des partitions et la direction de la musique. Jazz, mais pas trop difficile.

Bernard : Tout le monde aime chanter les chansons suisses, nous pouvons considérer plus de medleys de musique populaire.

Céline : Faisons le choix démocratiquement. Chacun propose ses morceaux, nous composons une liste pour la commission, qui tranchera.

Michel : Tout le monde a déjà cette possibilité.

Cédric : La dilution de style peut mener à la perte d'identité.



Carlos : A la commission, on procède par défaut : nous avons une direction « jazzy » avec une sonorité généreuse. La sélection doit correspondre aux compétences de l'ensemble. La choix se limite aux arrangements de commerce qui correspondent à notre niveau. Il n'y a pas assez dans le vrai jazz pour nourrir notre répertoire. La souplesse dans l'orchestration est essentielle.

De définir un style serait un piège. Cherchons l'harmonie entre big band / variétés. Nous avons le droit d'être fiers de ce qu'on fait. Mais il reste des questions à se poser : Est-ce qu'il y a oppositions à notre style ? À notre niveau ? Quels sont les attentes des musiciens ? Vers où on va ? Par rapport à quels efforts ?

Notre équilibre est basé sur « variétés » et « big band »

Michel : Merci Carlos, je suis absolument d'accord pour cette recherche d'équilibre « variétés / big band » Je propose que nous gardions ce cap.

Jean-Pierre M. : Les gens qui nous engagent doivent savoir clairement ce qu'on propose.

Eric : Le style est clair, quand même. Personnellement, je suis à l'aise avec le style, qui comporte plus de jazz que de variétés.

Cédric : Nous sommes pas un « big band » mais un orchestre de jazz.

Kathy : Je suis d'accord avec Carlos, nous devrions éviter être piégé par un label. Le CD est un support qui permet aux autres de nous connaître.

Michel : Voilà l'aboutissement de notre discussion :

- gardons la continuité dans notre style
- plus de jazz, peut-être
- respect de notre niveau
- cette orientation n'exclut pas l'expérimentation

7.6 Céline propose que l'ensemble considère l'organisation d'un séminaire.

Carlos mentionne qu'il y a des déséquilibres entre les sections à régler d'abord.

7.7 L'idée est lancée de considérer une autre appellation pour l'EMUB. Grande Formation Bobst ? Grand Orchestre Bobst ? etc. Et après un slogan qui va bien avec la nouvelle appellation. L'assemblée accepte la proposition pour réflexion.

7.8 Pierre-André propose que les morceaux soient présentés les uns après les autres par Jean-Pierre Matile (qui a le don pour cela). En général, qu'on soit plus soucieux de bien communiquer avec le public. La proposition est reçue avec beaucoup d'intérêt.

7.9 Nicole propose que l'EMUB prévoie une assemblée générale extraordinaire en septembre 2016 pour suivre le progrès des points mentionnés. Sa proposition est bien reçue et sera considérée par le comité.



7.10 Fred propose que comme à la sortie du CD chaque musicien fasse à nouveau l'acquisition de 2 CD pour relancer les ventes. La proposition est approuvée à la majorité à mains levées. Le prix du CD, sur la proposition de Jean-Pierre Matile, sera baissé à CHF 20.– (au lieu de CHF 25.– auparavant).

Aucun autre point ou proposition individuelle n'étant formulé, le président, Michel Maradan, remercie tout un chacun pour sa présence et son écoute active et lève la séance à 21h45.

Le repas préparé par Christian est servi à l'issue de l'AG, à la satisfaction de toutes et tous de pouvoir prolonger la soirée de la façon la plus conviviale qui soit.

Pour l'EMUB, le secrétaire
Fred Fenter
Août 2016